

Compte-rendu du vendredi 24 avril 2020 SUD n°30 -

Réunion téléphonique sur COVID-19.

Présents : Direction et toutes les OS

Prochain CSE : mardi 28 avril à 10H

Prochaine réunion : réunion téléphonique - point COVID-19 - lundi 27 avril 11H

POINT JOURNALIER COVID-19

SANITAIRE

- La Direction a été prévenue hier soir (4 jours après les faits) qu'un salarié de la société "FOSELEV" venant de Picardie, travaillant sur le chantier NCPF T2, a été testé positif au COVID-19.

Le salarié est arrivé lundi 20 avril à 6H00 sur le site. Il est allé à son vestiaire(BV5400) et a ensuite signalé sa hiérarchie à la BV GFB (BV 5401) qu'il ne se sentait pas bien avec perte de goût et d'odorat. Lui et le collègue, avec qui il avait fait la route la veille, ont été priés de retourner chez eux et de consulter immédiatement un médecin.

Le médecin du travail accompagné du Directeur Grands Projets ont mené une enquête ce matin sur le chantier, afin d'évaluer s'il y avait eu des contacts rapprochés avec d'autres salariés.

Une désinfection du vestiaire est en cours et les organisations syndicales seront informées de l'évolution de la situation. Son collègue ne présente pas de symptôme actuellement.

Des discussions sont en cours avec la Direction de l'entreprise sous-traitante concernant leur analyse de leur gestion de la situation et le REX à tirer de cette situation et notamment sur la nécessité obligatoire de prévenir les équipes HSE du projet dès les premiers éléments de suspicion.

- Un salarié de T4 a fait un malaise en SDC la nuit dernière, le malaise ne serait pas lié au COVID-19 (aucun symptôme). Le retour d'informations du salarié est attendu par la Direction. SUD a informé qu'un autre salarié de T4 aurait été au SAN ce matin (le salarié toussait beaucoup), afin que la Direction regarde ce sujet. La hiérarchie de T4 est bien-sûr au courant et les désinfections préventives de la salle de repos et du vestiaire devraient se faire.

- La consigne pour les vestiaires d'être "une personne à la fois par travée" n'est plus d'actualité. Désormais seule la distance d'un mètre entre salariés doit être respecté.

ETAT INSTALLATION

T0 : en APM

NPH : réception emballage en cours

5AHD : ringardage Nymphéas

R1 : reprise du cisailage aujourd'hui

T1 : reprise du cisailage aujourd'hui

T4: reprise à cadence limitée

R7: MLTOP sur VA ; reprise creuset froid

T7 : en service

Pas de sujet particulier pour les autres ateliers.

PROJETS :

EEVLH: collège inter-entreprise sur la sécurité, suite à la reprise de l'activité.

Pas de sujet particulier pour les autres projets.

QUESTIONS SUD - réponses de la Direction notées par SUD

avec paroles en "*italique*" - mot de SUD

- SUD demande si les contraintes de ressources chez SERIS vont empêcher d'ouvrir plusieurs lignes de contrôles d'accès ?

Une ligne supplémentaire va être ouverte pour revenir pratiquement au nominal. La ligne sans bagage restera fermée. Avec la nouvelle organisation, le flux par ligne passera de 8 personnes par minute, à 3 personnes par minute. Une table par ligne pour récupération du masque avec saisie par l'élastique. L'étude d'un distributeur automatique de masques est en cours.

- SUD demande si les salariés doivent obligatoirement utiliser les masques fournis à l'entrée où s'ils peuvent venir avec leur masque "personnel" ? Exemple des masques lavables en tissu que va fournir le département à chaque habitant de la Manche.

Seuls les masques distribués aux entrées sont autorisés sur le site.

- SUD demande, à la vue de l'ensemble des contraintes dans la restauration, quelles sont les mesures supplémentaires, si nécessaires, qu'EUREST a dû mettre en place en cuisine ?

Les mesures sont celles ordonnées par le gouvernement : masques, gestes barrières, distanciation, etc. Hier le service n'était pas encombré : 80 plats chauds ont été servis.

- SUD demande si l'établissement de La Hague profite d'ores et déjà de la baisse du pétrole (via le fuel) et de l'électricité ? Quelles sont les économies que cela représente sur un mois d'exploitation par exemple ? (SUD évoque ce point car en début d'année il avait été mentionné à plusieurs reprises le coût de l'énergie sur le site).

Pas de réponse. Nous avons d'ores et déjà envoyé cette question pour le CSE du 28 avril 2020.

Cours du pétrole (BRENT) au 24 avril environ 20€ contre environ 60€ début janvier. Pour les prix à la pompe, la répercussion de la baisse est moins significative car il y a à peu près 85 centimes de taxes par litre dans le prix du gazole ! **Le fuel est quant à lui composé de 50% du prix du baril, sa baisse est donc plus importante.** Gageons, par exemple, que l'Etablissement de la Hague profite de cette baisse.

Cours de l'électricité. Là encore la crise a fait chuter les prix de gros qui sont désormais vers 20€ le MWh contre plus du double avant la crise et la baisse continue. Gageons qu'une fois encore le groupe devrait bénéficier de cette baisse (les industriels se fournissent sur le marché de gros). Les particuliers ? A priori, les particuliers étant sur des tarifs réglementés ne verront pas de baisse sur leur facture. Pire, ils pourraient même connaître une hausse en aout prochain...

cours de l'uranium : il continue de monter avec un cours à 33,20\$ au 24 avril 2020. Là encore, gageons que le Groupe saura en tirer profit même avec une production moindre.

Les marchés boursiers : Plus inquiétant : l'effondrement des bourses et la volatilité de nos actifs liés au démantèlement (couverture) ! **SUD s'était insurgé l'année passée de la volatilité de nos actifs** (qu'on imagine naïvement sécurisés au maximum).

Mais ne doit-on pas s'attendre à ce qu'Orano nous sorte dès les résultats du 1er semestre 2020 sa phrase préférée "*le résultat net est fortement impacté par le rendement des actifs dédiés à la couverture des obligations de fin de cycle, en raison des conditions de marché défavorables*" ? **C'est d'ailleurs pour cela que l'on maquille désormais le résultat en évoquant un résultat net "ajusté".**

SUD rappelle son inquiétude sur la production d'électricité nucléaire désormais envisagée par EDF sur 2020/21 et son impact sur la production de la Hague. Des rumeurs de recapitalisation d'EDF se font jour.

Enfin, après 30 comptes rendus, nous ferons désormais un point le mardi (après CSE) et un point le jeudi (avant week-end) : **mardi 28 avril, jeudi 30 avril, mardi 05 mai et jeudi 07 mai.**

Les points journaliers ayant une consistance plus faible, il nous semble normal d'adapter le rythme des comptes rendus pour qu'ils gardent leur aspect informatif et qualitatif.

Bien-sûr, SUD a conscience que ses comptes rendus ne sont pas parfaits et qu'ils doivent représenter l'équivalent de plus de cent fautes d'orthographe (*aïe!*), alors que nous exigeons de nos tracts qu'ils n'en contiennent idéalement pas !

SUD continuera à exiger toujours plus de réactivité à vos questions et toujours plus de qualité à ses tracts !



sud.anc.lahague@gmail.com